

Le Commerce du Bois présente sa nouvelle Charte d'engagements RSE

Fortement engagée en faveur de la gestion durable des forêts et de la lutte contre la déforestation, l'association professionnelle Le Commerce du Bois (LCB) est pionnière en matière d'engagements environnementaux. Dès 2006, LCB avait réuni ses membres autour d'une Charte environnementale de l'achat et de la vente responsables de bois qui s'appuyait principalement sur la certification de gestion durable des forêts. En 2022, dans un monde confronté à des crises menaçant les ressources naturelles et pour répondre à l'évolution de la réglementation et des attentes sociétales, LCB renforce cet outil. Ainsi la Charte environnementale devient la Charte d'engagements RSE de LCB : une politique commune assurant fiabilité, robustesse et transparence dans les pratiques responsables de ses membres. Le 15 décembre 2022, LCB a présenté lors d'une conférence en format hybride, cette Charte d'engagements devant une cinquantaine de participants.

Paris, 15 décembre 2022 – Dans un contexte de crises climatiques, géopolitiques et de raréfaction de la ressource, une mobilisation des acteurs économiques est nécessaire. Conscients de ces enjeux, LCB et ses membres font évoluer leurs engagements en renforçant leur Charte qui repose désormais sur des dispositifs variés et complémentaires tels que le système de diligence raisonné de LCB (lutte contre le bois illégal), les certifications de gestion durable, la formation des forces de vente, l'information vers les clients, mais également la mise en place de politiques internes aux entreprises membres.

Cette Charte d'engagements RSE, unit ses signataires sur la base de valeurs communes, et leur permet d'être en mesure d'anticiper les évolutions réglementaires et l'ensemble des enjeux présents et à venir pour la filière bois. Réalisée dans le cadre d'un processus de construction participatif impliquant tous les collègues de membres, et incluant des parties prenantes externes (ONG, partenaires institutionnels et commerciaux, etc.), elle s'inscrit dans une démarche globale correspondant aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations-Unies et notamment, les objectifs 8 (Travail décent et croissance économique), 11 (Villes et communautés durables), 12 (Production et consommation responsables) et 13 (Lutte contre le changement climatique), 15 (Vie terrestre). Elle définit un socle de pratiques de responsabilité en dessous duquel aucune entreprise ne peut se positionner si elle souhaite bénéficier de l'accompagnement et du réseau de l'association.

Ce projet d'uniformisation des bonnes pratiques engage l'ensemble des membres de LCB, dans leur intégralité et dans leur diversité qu'ils soient importateurs, raboteurs, négociants et agents.

Leurs engagements s'orientent autour de trois piliers fondamentaux : l'approvisionnement durable (réduire les impacts sociaux et environnementaux), la vente responsable (une communication transparente) et la conduite des opérations maîtrisées (une politique RSE et une réduction de l'empreinte carbone des activités). Ils se déclinent également en deux niveaux d'implication : des engagements essentiels, qui agrègent les conditions réglementaires et des pratiques responsables et, des engagements différenciants marquant le supplément d'attention porté par les membres de LCB aux enjeux de responsabilité sociale et environnementale et traduisant en termes concrets la démarche de progrès dans laquelle s'inscrivent les membres de LCB.

« Les membres pourront par exemple contribuer à la neutralité carbone en promouvant le matériau bois dans la construction et la rénovation pour ses qualités d'isolation thermique et de stockage du CO₂, et en calculant et maîtrisant les impacts carbonés de leurs activités. Ils pourront également s'engager dans des projets de préservation ou de restauration des écosystèmes forestiers qui participeront à protéger la biodiversité, des initiatives en lien avec l'économie circulaire ou encore l'économie sociale et solidaire en facilitant, entre autres, l'emploi de personnes en réinsertion sociale. » souligne Alessandra Negri Responsable RSE de LCB.

Les actions mises en œuvre dans le cadre de la Charte d'engagements RSE de LCB, ont des objectifs chiffrés et bornés dans le temps. Elles font l'objet d'une évaluation, tous les deux ans, par un organisme tierce partie obligatoire pour les metteurs en marché, ce qui garantit le sérieux des engagements.

A l'issue de l'audit, l'entreprise se voit attribuer une notation, le « Timber-score », allant de A à E. La démarche d'amélioration continue est assurée par l'engagement à obtenir une notation supérieure à la précédente à chaque audit.

Avec cette Charte refondue, qui entrera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2023, Le Commerce de Bois a pour objectif d'accompagner l'amélioration continue des pratiques de ses membres. Ainsi, l'association se porte garante de leur implication sincère dans un engagement commun au service de la protection des forêts, de leur biodiversité, des communautés humaines qui y vivent et qui en vivent et, plus largement, du développement de l'éco matériau bois dans la construction. Un pas supplémentaire pour atteindre la neutralité carbone et assurer l'adaptation de notre société aux impacts du changement climatique.

Témoignages :

« Entre la démarche RSE de LCB et celle du Groupe ISB qui s'est faite en parallèle, on trouve de nombreux points communs. Il existe d'ailleurs, parmi les membres de LCB de nombreuses bonnes pratiques déjà en place qui n'attendent que d'être mises en valeur et, la charte RSE LCB est un moyen de les mettre en lumière. La philosophie du langage universel et commun des ODD, de la Charte RSE LCB et finalement aussi de la nôtre, c'est l'amélioration continue. L'évaluation du niveau d'engagements, la définition des objectifs et la mise en place d'un plan d'actions pour les atteindre permet la progression de chacun. La charte LCB est une très grosse complémentarité à notre démarche. C'est une belle façon d'aller plus loin dans les pratiques individuelles que nous avons dans nos entreprises, de les partager collectivement pour que l'on se tire tous vers le haut avec l'objectif d'obtenir un score de A dans les années à venir. C'est aussi une manière d'appuyer des démarches que l'on a tous avec des niveaux de maturité différents avec ce tronc commun qu'est la charte RSE de LCB et, de venir donner du crédit à travers l'audit tierce partie. Le Timber-score est très intéressant : il y a le chemin à parcourir représenté par la Charte et il y a le résultat, le trophée que l'on peut afficher au bout. Et l'on sait que pour notre secteur il existe un enjeu très fort de communication dans la filière mais aussi vers les consommateurs de nos produits bois. Le Timber-score, qui s'appuie sur des codes visuels connus par les consommateurs va nous permettre d'avoir un impact plus fort dans nos communications. » **Manel EON Directrice Marketing & Innovation du groupe ISB**

« La Charte environnementale de LCB mise en place en 2006 avait eu le mérite, quand elle a commencé à exister, de formaliser les engagements de ses signataires. Lorsque le Règlement Bois de l'Union Européenne a été mis en vigueur, la force de LCB a été d'être l'une des trois seules organisations de contrôle en Europe à être reconnue par les autorités pour son système de diligence raisonnée. Aujourd'hui la Charte d'engagements RSE de LCB qui intègre ce volet de légalité et impose un audit externe, en fait un système extrêmement fort sur le marché. Les engagements environnementaux et sociétaux traduits dans cette Charte RSE nous renvoient en tant qu'entreprise à aller toujours un peu plus loin et nous rapprochent du consommateur d'aujourd'hui. Chaque individu se pose en effet la question de l'impact qu'il a sur l'environnement, la société. Cela parle à tout le monde. Au sein du groupe Malvaux, de nombreuses actions sont déjà en place, auprès d'associations locales par exemple, mais elles ne font pas partie d'une stratégie RSE de groupe. Elles ne sont pas partagées ni communiquées. Aussi la Charte RSE de LCB est pour nous un point d'entrée pour une démarche qui va être élargie au niveau de notre groupe. Cet outil va nourrir la réflexion que l'on mène déjà et nous aidera à rattacher nos actions existantes pour en faire une stratégie globale. Cela aura aussi un mérite clair en termes de communication. Le Timber-score va être très challengeant et poussera un certain nombre d'initiatives dans le groupe. Le principe d'amélioration continue va encourager année après année à engager de nouvelles actions pour ajouter une pierre à l'édifice et va contribuer à tirer l'ensemble de la filière vers le haut. **Aline BERTOCCHI Chef produit – Sourcing contreplaqué & ventes OM | Sylvaco**

Relations presse :

Jessica Tholon - Responsable Communication communication@lecommercedubois.fr - Tel : 01 43 94 73 50

Arnaud Hétoit – Directeur direction@lecommercedubois.fr

A propos – Le Commerce du Bois

Le Commerce du Bois est une association professionnelle représentative des entreprises françaises du commerce national et international des produits bois et dérivés, à destination des marchés de la construction et de la rénovation. LCB fédère des importateurs de solutions bois ainsi que des agents commerciaux, des industriels (ex. fabricants de lames de terrasses et de bardages), des négociants spécialisés bois (réunis sous le label Expert Relais Bois), ou encore des partenaires (ex. scieries, logisticiens, etc.). L'objectif de LCB est de faire entendre la voix de ces entreprises auprès de la filière forêt-bois française, des institutions ainsi que des utilisateurs. Tous les membres de LCB sont signataires d'une Charte d'engagements RSE à travers laquelle ils s'engagent à acheter et à promouvoir des bois issus de forêts gérées durablement, à réduire leur impact carbone ou encore à soutenir des initiatives en faveur de la biodiversité, de l'économie sociale et solidaire ou encore de l'économie circulaire. Depuis 2015, LCB est également reconnue par la Commission Européenne comme organisation de contrôle de son Règlement Bois (RBUE) avec une expertise importante développée en matière d'accompagnement des importateurs de bois hors UE. LCB a également lancé en 2022, l'Académie du Commerce du Bois. Cette dernière permet aux commerciaux de renforcer leurs connaissances générales et produits, à travers un apprentissage original sous la forme d'une vingtaine de modules e-learning. Pour en savoir plus : www.lecommercedubois.org / www.academie.lecommercedubois.org

Pièces-jointes : brochure de présentation de la Charte + logo du Timber Score

